

CONTRAT D'ÉDITION D'UNE ŒUVRE



Entre les soussignés,

ROYAL EDITIONS, société d'auto-entreprenariat de droit français immatriculée à l'URSSAF sous le numéro de SIRET 884 238 452 00012, dont le siège social se situe au 19 rue de la marne 22110 – ROSTRENEN, représentée par Noëmie JEZEQUEL née ZIMERMUK, dûment habilitée en sa qualité de fondatrice.

d'une part,

<u>Et</u>

Julie AYMAR, sous le pseudonyme Julie Horn, née le 04 octobre 1987 à MONTPELLIER (34), demeurant 414 rue de l'aiguelongue, 34090 Montpellier et immatriculée à la sécurité sociale sous le numéro 2871034172048.

Son adresse mail est mcglencoe@hotmail.fr et son numéro de téléphone est 06 42 92 96 51.

d'autre part.

Préambule:

Considérant que Julie AYMAR déclare être titulaire des droits d'auteur relatifs à l'œuvre intitulée «LA LIGNEE DES REINES» (appelé l'œuvre), publiée en catégorie Historique.

Considérant que Julie AYMAR accepte de céder à Royal Editions et à ses ayants droits, le droit de reproduire et diffuser l'œuvre dans le public, moyennant compensation.

Considérant que Royal Editions désire reproduire, diffuser et commercialiser l'œuvre dans une édition numérique ou courante.

Considérant que Royal Editions possède tous les moyens techniques, en particulier sur Internet, nécessaire à la publication d'une œuvre littéraire en ligne ou sur tout autre support.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Droits concédés

1.1 Etendue

Julie AYMAR accepte de céder à Royal Editions et à ses ayants droits le droit d'exploitation de l'œuvre, Julie AYMAR cède également à Royal Editions le droit de reproduction et de diffusion de l'œuvre sur toutes plateformes en ligne actuelles ou à futures.

Julie AYMAR donne autorisation à Royal Editions de proposer un extrait de l'œuvre pour faciliter son travail de communication. Ce dernier sera gratuit, accessible à tous (public ou professionnels) et





sélectionné par Royal Editions uniquement. Cependant, pour ne pas pénaliser Julie AYMAR, Royal Editions s'engage à publier un extrait de cinq pages au maximum, en un fichier sécurisé.

Royal Editions autorise Julie AYMAR à participer à la promotion de l'œuvre, notamment via son site web, son blog ou ses réseaux sociaux. Afin de l'aider dans sa démarche, Royal Editions met à la disposition de Julie AYMAR, différents liens URL voir un matériel de communication si ce dernier est jugé nécessaire par Royal Editions. En aucun cas Julie AYMAR n'est autorisé à diffuser par ses soins le fichier électronique (ou le cas échéant la version papier) de l'œuvre, même auprès de son cercle intime.

1.2 Exploitation de l'œuvre au format numérique

Le droit concédé est un droit de représentation et de reproduction.

Royal Editions pourra donc représenter ou faire représenter (intégralement ou par extrait) sur tous supports en ligne par quelques procédés que ce soit.

Ce droit est défini aux Articles L.122-2 et suivants du code la propriété intellectuelle. Il comprend notamment la récitation, présentation et projection publique, l'exécution lyrique, la représentation dramatique, la transmission dans un Lieu public de l'œuvre télédiffusée. La télédiffusion étant la diffusion par tous moyens de télécommunication de sons, d'images, de documents, de données et de messages de toute nature.

Royal Editions pourra également reproduire ou faire reproduire l'œuvre sur toutes plateformes en ligne telles que l'Internet, tout support électronique actuels ou futur en application des Articles L.122-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

La reproduction consiste dans la fixation matérielle de l'œuvre par tous procédés qui permettent de la communiquer au public d'une manière indirecte : reproduction de l'œuvre sur support graphique, par voie de presse, de photocopie. Julie AYMAR cède bien entendu à Royal Editions le droit de proposer le téléchargement de l'œuvre sous forme dématérialisée (fichier électronique regroupement dans une base de données ou d'extraits à titre d'exemple).

Si les deux parties décident en accord de traduire ou faire traduire l'œuvre, le droit de cession fera l'objet d'un contrat à part.

1.3 Exploitation de l'œuvre au format physique

Royal Éditions représentera l'œuvre au format physique en librairie web directement à sa sortie.

Royal Editions s'engage à exploiter l'œuvre en broché en librairie physique à compter de mille cinq cent exemplaires numériques et brochés en librairie web vendus.

Il est précisé que Royal Editions honore les commandes fermes de la part des librairies et n'effectue pas de dépôt du livre avec faculté de retour à Royal Editions (dépôt dit en office). Cependant, dans le cadre d'une signature organisée en présence de Julie AYMAR, Royal Éditions pourra effectuer un





dépôt en librairie avec application du taux de remise habituel. Si Julie AYMAR souhaite organiser un tel événement, elle devra en informer Royal Editions au moins quatre semaines à l'avance en communiquant les coordonnées du revendeur.

1.4 Droit d'adaptation audiovisuelle et de traduction

Le droit d'adapter tout ou partie de l'œuvre pour une exploitation autre que graphique et notamment exploitation audiovisuelle, de traduction, théâtrale, sonore ou musicale et de reproduire ces adaptations sur tout support d'enregistrement actuel ou futur fera l'objet d'un contrat à part.

Article 2 : Responsabilités de Julie AYMAR

Julie AYMAR garantit à Royal Éditions que l'œuvre est le résultat de sa propre création et assure qu'elle n'est pas de nature à provoquer d'actions pour diffamation, plagiat ou atteintes aux mœurs. De même pour ce qui concerne les revendications et tout autre sujet qu'il soit (injure, atteinte à la vie privée ou au droit d'image à titre d'exemple).

Dans l'hypothèse où l'œuvre présenterait des éléments graphiques, Julie AYMAR garantit qu'ils résultent bien de sa propre création et assure qu'ils ne sont pas de nature à provoquer des actions pour diffamation, plagiat ou atteintes aux mœurs. De même, pour ce qui concerne les revendications et tout autre sujet qu'il soit (injure, atteinte à la vie privée ou au droit d'image à titre d'exemple).

Julie AYMAR s'engage à ne plus être sous contrat avec une autre maison d'édition ni en auto-édition pour l'œuvre soumise à Royal Editions.

Royal Editions ne pourra accepter toute œuvre tombée dans le domaine publique, qu'elle soit originale ou réécrite.

Article 3: Manuscrit

3.1 Remise du Manuscrit

Julie AYMAR a remis à Royal Editions un manuscrit définitif validé au préalable par le comité de lecture en date du 10 novembre 2020.

3.2 Texte

Julie AYMAR s'engage à travailler avec Royal Editions afin de tenir un manuscrit prêt à la publication.

3.3 Proposition d'illustration

Si elle le souhaite, Julie AYMAR pourra remettre à Royal Editions un projet de couverture en version numérique (selon une liste de format communiquée par Royal Editions). Julie AYMAR garantit l'authenticité et les pleins droits de cette illustration. Royal Editions ne pourra être tenu responsable en cas de litige. Cependant Royal Editions s'engage à proposer un service de graphisme pour les





couvertures a raison de deux ébauches maximum. De plus, Julie AYMAR pourra être en relation directe avec le graphiste afin d'élaborer lesdites ébauches.

Dans le cas d'un refus ferme de la part de Julie AYMAR, le projet de couverture choisi par Royal Editions vaudra décision définitive.

3.4 Corrections, modifications

Julie AYMAR s'engage à lire les épreuves électroniques que Royal Editions lui aura envoyées par mail et à les corriger sous un délai d'un mois pour des corrections fines et deux mois pour des corrections lourdes, à l'appréciation de Royal Éditions.

Article 4: Publication de l'œuvre

4.1 Mise en ligne

Royal Editions s'engage à mettre en ligne le manuscrit définitif corrigé par Julie AYMAR en un fichier électronique sur les plateformes Internet de son choix et répondre aux demandes d'impression à la demande par ses soins ou tous intervenants extérieurs de son choix.

4.2 Responsabilités

Royal Editions ne pourra être tenu responsable en cas de défaillance technique du système informatique ou de saturation du réseau Internet.

4.3 Prix de vente

Le prix de vente public de l'œuvre en édition numérique est fixé à 4.99 € TTC par exemplaire.

Le prix de vente public de l'œuvre en édition courante peut varier entre 17.99 € et 23.99 TTC par exemplaire selon le nombre de pages.

Ces prix de vente sont définitifs et s'entendent toutes taxes comprises. A titre indicatif, en France, le taux de TVA est actuellement à 5.5 %.

Article 5 : Rémunération de Julie AYMAR

5.1 Exceptions

Ne feront l'objet des droits d'auteur les exemplaires remis gratuitement à Julie AYMAR ou qu'elle aurait achetés, les exemplaires destinés au service de presse, promotion ou publicité et les exemplaires destinés au dépôt légal ou à l'archivage. Il en va de même pour tous exemplaires destinés aux membres du réseau de Royal Editions ou tous partenaires de son choix.

Royal Editions s'engage auprès de Julie AYMAR à ne pas transmettre inutilement d'exemplaires remis à titre gracieux.

NZ



Toute participation publicitaire donnera Lieu aux mêmes droits d'auteur que la vente habituelle.

5.2 Exploitation numérique

Royal Editions s'engage à verser à Julie AYMAR pour chaque vente ferme de fichiers électroniques :

- 20 % du prix de vente HT de 1 à 1500 exemplaires vendus
- 25 % du prix de vente HT à partir de 1501 exemplaires vendus

5.3 Exploitation papier

Royal Editions s'engage à verser à Julie AYMAR pour chaque vente ferme de livres imprimés en librairie web et physique :

- 12 % du prix de vente HT de 1 à 100 exemplaires vendus
- 15 % du prix de vente HT de 101 à 500 exemplaires vendus
- 18 % du prix de vente HT de 501 à 1000 exemplaires vendus
- 20 % du prix de vente HT à partir de 1001 exemplaires vendus

5.4 Mise en paiement

Julie AYMAR consent à fournir à Royal Editions lors de la signature du présent contrat un IBAN pour le versement de sa rémunération.

Article 6 : Reddition des comptes et mise en paiement

Royal Editions n'accordera pas d'avance à Julie AYMAR. Cela signifie que Royal Editions versera sa rémunération uniquement après avoir reçu le paiement du distributeur sur son compte bancaire à la fin de chaque trimestre.

Article 7 : Droits de préférence

Julie AYMAR n'accordera aucun droit de préférence à Royal Editions, c'est-à-dire qu'elle est autorisée à présenter l'ensemble de ses prochains manuscrits à l'éditeur de son choix, sauf en cas de saga.

Article 8 : Durée

8.1 Durée consentie

Le présent contrat est ratifié pour une durée de dix-huit mois à partir de la publication de l'œuvre.

8.2 Reconduction

La durée du présent contrat pourra, sur accord, être prolongée.





8.3 Retrait de l'œuvre

En cas de non-reconduction, Royal Editions s'engage à demander le retrait de l'œuvre de toutes les plateformes en ligne, aussi bien pour la version numérique que courante dans un délai de quinze jours ouvrés.

Julie AYMAR reconnaît que le retrait définitif de son œuvre sur les plateformes en ligne peut prendre jusqu'à seize semaines en raison de la mise à jour des systèmes informatiques. Ce délai n'est donné qu'à titre indicatif. Durant ce délai, Royal Editions restera redevable des sommes dues à Julie AYMAR conformément à l'article 5.

Article 9 : Clauses de résiliation du contrat

L'œuvre sera publiée dans un délai de vingt-quatre mois maximum. Au-delà de ce délai, le contrat sera alors résilié.

Royal Editions assurera à l'œuvre une exploitation permanente et suivie, et une diffusion commerciale en ligne conforme aux usages de la profession. Pour la version numérique de l'œuvre, cette dernière devra être présente sur des plateformes de distribution en ligne.

Aucune rupture ne sera accordée par Royal Editions avant la première publication, les droits de reproduction et d'exploitation resteront la propriété de Royal Editions pendant les dix-huit mois suivant la rupture du présent contrat.

Article 10 : Propriété de Royal Editions

Les éléments de fabrication et de réalisation de l'œuvre numérique, qu'ils aient été créés par Royal Editions ou par un prestataire tiers restent la propriété exclusive de Royal Editions, notamment les fichiers numérique quels que soient leurs formats ou toutes licences de logiciels ou programmes informatiques acquis ou conçus spécialement par Royal Editions.

Royal Editions reste également seul propriétaire des droits acquis sur tous éléments graphiques, sonores ou audiovisuels destinés à la fabrication et à la réalisation de l'œuvre numérique.

Royal Editions a l'entière primauté sur les publications étapes (annonce signature d'un auteur, date de sortie de l'œuvre, annonce du cover reveal ...).

Article 11 : Evolution de la législation

Si après la date de signature du présent contrat de nouvelles dispositions légales venaient à entrer en vigueur, tant sur la publication numérique que courante, les parties s'engagent mutuellement à appliquer ces nouvelles directives. Royal Editions pourra éventuellement en informer Julie AYMAR.





Article 12 : Validité, confidentialité et bonne foi

L'éventuelle nullité d'une clause ou sa contrariété avec les prescriptions légales n'entraînera pas la nullité du contrat entier. Dans un tel cas, les parties s'engagent à se rencontrer de manière à rédiger dans l'esprit du contrat une nouvelle clause conforme aux exigences légales.

Les parties s'engagent à garder strictement confidentielles toutes informations, de toute nature, relatives au présent contrat et à chacune des activités de l'autre partie.

Les parties s'engagent à exécuter le contrat de bonne foi et à ne pas en éluder les stipulations.

Article 13 : Attribution de compétence

Le contrat est soumis au droit français et est rédigé en français, langue de référence lors de nos échanges écrits ou verbaux. En cas de traduction du présent contrat en langue étrangère, seul le contrat en langue française ferait loi.

En cas de litige relatif au contrat, les parties conviennent de faire leurs meilleurs efforts en vue d'aboutir à une solution négociée.

A défaut d'accord amiable, et pour toute contestation survenant à l'occasion de la validité, de la conclusion, de l'exécution ou de la cessation du présent contrat, les tribunaux de RENNES sont seuls compétents.

Fait et signé en deux exemplaires originaux,

A Rostrenen, le 11/11/2020

Signature de Julie AYMAR *Précédée de la mention « lu et approuvé »*

Royal Editions ZIMERMUK Noémie, Présidente